

Compte Rendu

Conseil d'Administration du Conseil Français des Confréries



Le Conseil d'Administration du Conseil Français des Confréries convoqué régulièrement, s'est réuni le Mercredi 16 Octobre 2019 à 14h00 au Gîte de CHAMPLAY – 36110 VINEUIL, pour débattre des points mis à l'ordre du jour.

Présents : Jean-Louis PIGNOT , Yolande BERZOZA , Solange MOREAU , Edmond-Louis SIMONEAU , Annie GARNIER , Jean-Pierre ROUSSEL , Monique PETIT , Serge BUCHARD , Alain SURET , Michel DEVOT , Michel MELLA , Eliane IMBERT , Robert PAGES , , Henri-Pierre GAUTIER , Alain SENECHAL, Jean-Paul BASSET, Yves LEBRAT, Claude LELIEVRE

Excusés avec pouvoirs : Laurent GANGLOFF pouvoir à Annie GARNIER, Marie-Claire PENNENGER pouvoir à Eliane IMBERT..

Excusés : Jean RUAULT, Yves LEBRAT, Ruben MARTINOVSKY, Geneviève ESTIOT, Georges JEGOU, Gérard PELLEGRINI, Daniel BERTHELOT, Marc MAINFONDS. Claude LELIEVRE, Christian POYER, Philippe HAELTERMAN, Jean SAVARY.

Après pointage des représentants il a été demandé que seuls les représentants soient présents dans la salle afin d'éviter les interventions fortuites. Une obligation pour tous les Conseils d'Administration, oubliée par le passé.

Ouverture de la Réunion à 14h00 par la Présidente Solange MOREAU qui souhaite la bienvenue et remercie les représentants qui ont fait le déplacement. Et demande qu'on observe 1 minute de silence en mémoire de nos disparus.

Puis Solange nous informe que la Gîte de Champlay à VINEUIL ne sera plus disponible à compter du 1 Janvier 2020, elle devra chercher un autre endroit pour nos réunions. (réunions, repas et hébergement)
L'ensemble du Bureau souhaiterait rester sur la région Centre, le CA n'est pas contre et donne carte blanche à Solange.

1-Compte rendu du 12 Juin 2019 : Adopté à l'unanimité, après la modification demandée par Michel DEVOT à savoir que la fonction de Michel MELLA n'est pas Grand Maître de la Confrérie mais représentant auprès du Conseil Français.

2-Point sur les cotisations : 286 cotisations dont 31 nouveaux et 28 à relancer. 3 ont disparu

* La confrérie de la Capitainerie des Mariniers de Boé (47) est dissoute.

* 6 Groupements sur les 11 sont à jour de la cotisation. N'ont pas payé les Groupements BOURGOGNE - Ambassade du Centre – P.A.C.A. - Ile de France. Henri-Pierre propose une relance par écrit. Objectif 300 adhérents.
Le point a été fait concernant les Confréries à recontacter. Une confrérie qui ne cotise pas au CF ne doit pas en avoir les avantages.

Bilan à ce jour 2846,20 deux chèques non encaissés : 13,96 et 91,86.

* Prévission achat deux ordinateurs : la première proposition, Henri-Pierre pensait qu'il n'avait pas assez de puissance, la 2^{ème} proposition n'étant pas parvenue aux intéressés, la décision a été prise à la réunion de bureau. Avec l'achat de deux ordinateurs pour environ 1200€ plus les frais de la réunion de ce jour, le total de dépense est d'environ 2200€.

Aide à l'Ambassade des Hauts de France pour l'élaboration d'un document lors de leur Assemblée Générale. (Dossier que la présidente n'avait pas reçu) Facture : Montant 1512,63€ aide 257,40€ ce qui représente 20% des cotisations et 25% de la facture.

* Frais de déplacements : après concertation : le bureau propose :
Voiture Routière diesel, 1,5€ l – itinéraire conseillé par Michelin pour les Kms et 50% du péage.
Cette décision approuvée à l'unanimité par le C.A. sera effective en 2020.

Solange gère au mieux les frais occasionnés pour les réunions, « le principal est de se retrouver dans la convivialité et l'amitié...c'est cela qui compte ... »

* Confirmation de la cotisation à 20€ (adoptée lors de l'A.G. de TOURCOING en date du 16 Mars dernier)

Pour assister au CA et pouvoir prendre la parole, il faut être à jour de cotisations. Il serait souhaitable que les cotisations soient réglées par avance . . en cas de virement par internet, Jean-Pierre précise qu'il y a un reçu.. pas de possibilité de régler par carte bancaire.

Pour les chèques, les relevés de banque ne sont pas à disposition le jour « J ».

* Claude nous informe qu'il existe un site d'une banque mutualiste HELLO ASSO qui gère tout, les cotisations et billetteries. A voir ...

Situation comptable acceptée.

Reconnaissance bénévolat : Le projet est abandonné. Edmond-Louis trouve que la Broche à 4€ est trop chère.

Les représentants du CA, comme l'Ambassade des Hauts de France, sont contre. La Fédération Régionale des Confréries du Grand Est remet déjà une médaille à un confrère à chaque chapitre d'une confrérie adhérente, la demande est faite par le GM pour une personne qui s'investit dans la confrérie, donc pas nécessaire pour eux.

Action du Conseil Français des Confréries :

Qu'apporte le Conseil Français ? Qu'apportent les Ambassades ou Groupements ? Que fait le Conseil Français ?

Solange : « ça fait 15 ans qu'on en parle... » souvent les nouveaux veulent régenter.

-on ronronne, on ne communique pas assez avec les dignitaires... besoin de rappeler ce qui a déjà été fait.

- on ne fait pas suffisamment bien notre travail. Il faut communiquer sur les avantages. Est-ce qu'on parle assez du Conseil ?

- il faut se montrer un peu plus pour parler du Conseil. Le bureau devrait se déplacer plus souvent.

Les confréries qui reçoivent devraient être informées de la présence du représentant du Conseil Français ou du Groupement dont il fait partie pour parler du Conseil Français. Il faut une invitation, on ne peut pas s'imposer. Certaines régions sont sensibles, il ne faut pas faire n'importe quoi, mais une présence même discrète ou un courrier de la présidente pourrait être envisagés.... A suivre

- Cocorico Michel DEVOT et Michel MELLA nous informent que L'Île de France fait la Saint Vincent Île de France et fête les 20 ans de la région le 22 Février 2020 avec messe à la cathédrale provisoire de Paris. La soirée de Gala se déroulera à la salle des Fêtes de la Mairie du XVIème. Le 29 Février 2020 Assemblée Générale à la Guinguette auvergnate. La présence de Solange est souhaitée pour y mettre à l'honneur le Conseil Français.
- Jean-Louis PIGNOT nous informe que son Assemblée Générale de l'Union des Confréries d'Auvergne se tiendra 18 Janvier 2020 à GERZAS et qu'à chaque assemblée, ils parlent du Conseil Français.

Henri-Pierre précise que le Conseil Français devrait être représenté aux A.G. des Groupements et qu'à ce titre le représentant serait missionné et dédommagé par le Conseil Français. Accepté par le C.A.

Les Régions où il n'y a pas de Groupement il faudrait officialiser d'une manière sérieuse quels sont les représentants au Conseil Français. . . . Un travail sérieux à faire.

Pour les chapitres, c'est au représentant du Groupement . . . de parler du Conseil Français.

Domage que certaines confréries soient bridées par leurs Ambassades et ne soient pas libres de cotiser au Conseil Français des Confréries. Alain, région Centre dit que ce qui se passe, ça le gêne beaucoup, que ça lui fait mal ...les gens ne veulent plus être soumis....

Pour la Basse Normandie, il serait judicieux pour 10 d'initier un nouveau groupement.

Solange propose l'achat d'un Roll Up qui serait mis à disposition des groupements.

Alain SENECHAL précise qu'il y a deux dimensions 2m x 0,80 et 1,80 X 0,60, que les grands ont une prise au vent énorme ... la dimension retenue est 1,80 x 0,60. Adopté par le C.A.

Les cartes 2020 à commander (Solange) Il serait souhaitable que la distribution soit faite à tous les confrères par leurs GM. Certains confrères ne l'ont pas et n'en connaissent pas les avantages.

Assemblée Générale 2020 : Michel MELLA présente le programme de l'A.G. 2020 à YERRES (Essonne) Accueil, buffet 25 euros, défilé, repas de Gala etc Seul bémol la date du 02 Mai alors que les dates proposées étaient initialement les 18 ou 25 Avril 2020. A ce jour, certains membres du Bureau et du C.A. ne semblent pas disponibles.

Solange avait informé Michel DEVOT qu'il y avait beaucoup de chapitres début Mai.

L'A.G. se fera bien le 02 Mai 2020 à YERRES.

Solange précise :« Ce qu'il nous faut c'est un programme complet dans les délais les plus courts, bien avant la fin de l'année afin qu'on puisse le mettre sur le site et le diffuser largement, sans oublier l'hébergement et le partenariat avec certains hôtels. »

Solange précise que malgré le différend à cause de la date, tout sera fait comme il faudra mais qu'elle n'a pas fonction d'obliger les confréries à y assister.

A.G. 2021 : les 24/25 Avril 2021, Claude LELIEVRE du Duché d'Alençon se penche sur le sujet et nous donnera plus d'éléments lors du prochain C.A. de Mars 2020, voir au Congrès à Hyeres.

Prochaine réunion Bureau et C.A. les 10 / 11 Mars 2020. Adresse à confirmer Solange cherche un endroit pour les réunions, repas et hébergement. Merci à elle.

Clôture de la réunion du Conseil d'Administration.

Les actions qui ont pour objet les décisions prises lors du Conseil d'Administration du Conseil Français des Confréries en date du 16 Octobre 2019 à CHAMPLAY 36110 VINEUIL, doivent être sous peine d'échéance, être introduite par les opposants ou défallants dans un délai de 15 (quinze) jours à compter de la notification par mail qui leur est faite à la diligence du Bureau.

Solange MOREAU
Présidente

Jean-Pierre ROUSSEL
Secrétaire